



FAILLES DE SÉCURITÉ ?

Coup sur coup, nous venons de vivre deux incidents majeurs sur notre réseau informatique.

Plusieurs centaines de PC (dont celui de notre local de Cambronne) auraient été « compromis » et mis en quarantaine. L'analyse de sécurité aura pris une quinzaine de jours (ouf, notre PC est intact).

De manière totalement inédite, nous avons eu aussi une coupure nationale du réseau jeudi 29 janvier vers 16h00 et qui s'est prolongée jusqu'en soirée. Nous n'avions plus accès à rien, black out total peut être lié à une alerte de sécurité. La DGFIP a gardé le silence radio. Ne pas parler de problèmes graves peut faire partie d'une stratégie de sécurité... ou pas.

Ces incidents pourraient être l'occasion de refaire de la pédagogie auprès des collègues sachant que la première porte d'entrée des hackers est le manque de vigilance et de maîtrise des notions de sécurité informatique !

NON AU SMIC JEUNES

Le MEDEF, plus que jamais « seul maître à bord » ose proposer :

- De mettre en place un contrat spécifique pour les jeunes avec 3 ans de période d'essai. Il réussit à faire pire que le CPE qui avait 2 ans de période d'essai !
- De mettre en place un Smic jeunes (inférieur au Smic). C'est ce que M. Balladur avait essayé d'imposer en 1994 avec le CIP balayé lui aussi par la mobilisation des jeunes et des salariés ;
- De permettre de déroger pour les jeunes aux règles qui limitent l'utilisation des contrats précaires et des temps partiels.

Le MEDEF est-il « pour l'emploi » des jeunes et des moins jeunes ? C'est le prétexte permanent à toutes les baisses des salaires, dont les cotisations sociales, avancées par le MEDEF et la plupart des « économistes » qui sévissent à la télé.

L'objectif réel de la baisse des salaires, c'est « d'augmenter la valeur pour les actionnaires ». 107 milliards de dividendes en 2025 rien que pour le CAC 40. Tout ça pour que des entreprises très rentables comme la Société Générale suppriment 1800 emplois... Quant aux jeunes comment vivre avec moins que le SMIC ? Ce projet est une déclaration de guerre contre les jeunes et les salarié·e·s.

La CGT refusera catégoriquement de s'engager dans toute négociation qui comporte ces éléments. Si le patronat tente d'imposer ces propositions il trou-

vera la CGT sur son chemin.

FIN DES PGC ET CSB À LA DGFIP

Nous avons appris la semaine dernière la fin du partenariat entre la DGFIP et la Caisse des Dépôts et Consignations pour fin 2027 ! Ce partenariat représente 250 emplois au niveau national, répartis sur 2 Pôles Gestion et Consignations (PGC), dont celui de Nantes, et 5 Centres Services Bancaires (CSB). Cela concerne donc en local 27 agent·e·s à Nantes dont 7 contractuel·les. La DG invoque une incompatibilité entre les obligations bancaires et notre organisation ainsi que, très étonnamment, « l'opposition à toute synergie à des fins de lutte contre la fraude ». Quand on veut tuer son chien, on l'accuse de la rage. Nous allons travailler le dossier et écouter les collègues pour voir ce qui peut être fait. Nous aurons une vigilance toute particulière pour les collègues contractuel·les.

OBSERVATOIRE INTERNE

C'est maintenant le « marronnier » de début d'année, le retour de la « super consultation » de l'ensemble de la communauté DGFIP. Vu l'instrumentalisation scandaleuse des résultats de l'année dernière (Bercy n'a retenu que des aspects positifs et s'est livré à une véritable campagne de propagande pour bâtir un narratif où tout va très bien à la DGFIP !), et fort de ce retour d'expérience, nous ne pouvons que vous conseiller de noircir intégralement le tableau ou de boycotter carrément cette arnaque !

Une organisation qui connaît 20 suicides sur un an, où les salaires sont bloqués, où le sous-effectif est la norme, n'est pas une organisation qui vit bien.

Faites le savoir !

VIOLENCE

La violence du PLF et du PLFSS pour le monde du travail ! Les allocations familiales vont baisser, le budget des hôpitaux est catastrophique, le salaire des fonctionnaires va encore baisser, tout comme le financement des collectivités territoriales, des services publics, de la culture, de l'audiovisuel public... Dans le même temps alors que l'ancien ministre de l'Économie explique que les plus riches ne payent pas d'impôts aucune mesure de justice fiscale n'a été mise en place et il est très choquant que les organisations patronales aient défendu les milliardaires au lieu de défendre les entreprises. Ce alors que les salaires stagnent et n'ont toujours pas retrouvé leur niveau d'avant 2020.